



Plainte pour Diffamation

Par inazuma

Bonjour, Est ce que dire "le respect c'est dans les deux sens" est diffamatoire?
Cdt

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est juste un rappel des règles de vie en société. Il n'y a pas atteinte à votre réputation par cette phrase.

Par inazuma

Merci, en faite j'ai posté ce commentaire sur Facebook :(oui pas malin et je me posais cette question car c'est une fédération sportive importante. Cdt

Par yapasdequoi

En effet. Pas très malin... Et en plus totalement inutile.

Par Isadore

Bonjour,

Ça n'a rien de diffamatoire au sens légal. C'est l'expression d'une opinion négative.

Par inazuma

Merci pour vos retours, c'est vrai que c'était maladroit de ma part, mais j'avais des raisons de me plaindre, il m'avait mis en difficulté professionnelle par manque de communication. J'ai donc donné mon mécontentement et terminé par cette formule qui je l'avoue n'était peut-être pas appropriée. Cdt

Par yapasdequoi

Il y a mieux pour faire valoir ses droits que d'écrire n'importe quoi sur les réseaux sociaux... Mais c'est moins simple.

Par inazuma

Je suis d'accord, trop facile. Néanmoins c'était sur un groupe fermé mais ça n'excuse pas. Une chose est sûr c'est que ça m'a servi de leçon.